

# AGENT. TE DU PATRIMOINE – MEDIATHEQUE

## LOUIS JOSEPH - SECTEUR MOYENNE DURANCE

### SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emplois des Adjoints du Patrimoine
Référence :	004211200503521
Date de dépôt de l'offre :	29/12/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Non Complet
Durée :	20h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/04/2022
Date limite de candidature :	13/02/2022
Service d'affectation :	Pole Culturel– Service Médiathèques

### LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail :	04160 CHATEAU ARNOUX

### DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Cadre d'emplois des Adjoints du Patrimoine
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre
Descriptif de l'emploi :	

Provence Alpes Agglomération recrute un agent relevant du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine, à temps non complet, à 20h

Sous l'autorité de la Directrice du Réseau, les missions de l'adjoint du patrimoine sont :

- Accueil des publics :**
- Accueillir, orienter et conseiller les publics,
  - Participer aux inscriptions
  - Assurer la fonction de régisseur suppléant

- Administration et bibliothéconomie :**
- Participe à la gestion des collections : catalogage, indexation Dewey, récupération de notices, équipement.
  - Connaissance de l'offre éditoriale,

- Actions culturelles et animations :**
- Participe aux animations et autres actions culturelles du service ;
  - Rangement de la section et mise en valeur des collections et des fonds

**Profil demandé :**

BAC + 2 Métiers du livre.  
Maîtrise du logiciel Opac  
Maitrise des logiciels bureautiques  
Expérience similaire obligatoire

**Contact et informations complémentaires :**

Véronique Chaix - Ressources humaines  
Courriel : [veronique.chaix@provencealpesagglo.fr](mailto:veronique.chaix@provencealpesagglo.fr)

**Courriel :**

Téléphone : 04 92 32 05 05

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.